

Spécialité : « Communication, spectacle »

Option : « Agent polyvalent du spectacle »

L'agent polyvalent du spectacle peut relever d'une structure communale, intercommunale, d'un conseil général ou conseil régional et travailler au sein d'un établissement (centre culturel, maison de quartier, théâtre, salle de spectacles, cinéma, bibliothèque, musée, école) mais aussi en extérieur.

Selon la taille de la collectivité, il peut être rattaché à la direction technique de l'établissement culturel, à la direction des services techniques, à un service animation, fêtes et cérémonies.

L'agent polyvalent du spectacle doit être capable d'intervenir dans un équipement culturel en matière de techniques du son, de lumière et de machinerie dans le spectacle vivant ou l'événementiel.

Il peut être amené à travailler seul ou en équipe et avoir des contacts professionnels avec différents personnels (intervenants techniques, artistes, fournisseurs...).

Ses horaires sont irréguliers avec une amplitude variable liée à la programmation des spectacles (nuits, week-ends).

Activités principales

➤ ***Assurer l'installation des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements***

- Aménager un plateau et l'espace d'accueil du public
- Encadrer une manifestation en terme de balisage
- Adapter, contrôler et mettre en sécurité les installations électriques nécessaires (fusibles, disjoncteurs, prises de terre)
- Utiliser les instruments de mesure et de contrôle (voltmètre, ampèremètre....)
- Mettre en place un système de sonorisation et adapter le confort d'écoute : console, périphériques, enceintes, microphones...
- Réaliser des branchements et des câblages
- Préparer une prise de son et en restituer la diffusion
- Installer le matériel en lumière et éclairage selon un plan de feux
- Monter et démonter le matériel (système modulaire)
- Pratiquer des manœuvres de manutention et mettre en œuvre des systèmes de levage
- Expliquer le fonctionnement d'une machinerie de scène

➤ ***Assurer la mise en sécurité permanente des installations***

- Accompagner le spectacle et ajuster les moyens matériels et techniques nécessaires
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent aux E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) et la réglementation spécifique des salles de spectacle
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité liées aux produits, matériaux utilisés, aux installations et au métier
- Classifier et stocker les différents matériaux (classement UPEC)
- Assurer un contrôle périodique des conditions de bon fonctionnement des matériels et équipements

Compétences professionnelles

- Savoir lire un plan, prendre des mesures, des cotes et effectuer des schémas
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liés aux E.R.P., aux matériaux (nuisances, nocivité, toxicité, blessure, brûlure), aux installations (matériels électriques, différents types d'extincteurs...), au métier et aux personnes
- Connaître le plan d'évacuation du lieu de spectacle
- Connaître les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire..)
- Connaître les règles de travail en hauteur et posséder les habilitations nécessaires
- Connaître les gestes et postures adaptés ainsi que les gestes de premiers secours
- **Connaissances théoriques de base en électricité** : avoir des connaissances sur : la tension, le courant, l'énergie, la puissance, la résistance, le courant faible, le courant continu...
- Identifier les conducteurs, les câbles, les conduits et les moulures
- Connaître les dangers du courant électrique sur une installation et pour les personnes (habilitation électrique)
- **Connaissances théoriques de base en sonorisation et vidéo** : connaître le matériel et les méthodes de diffusion
- **Connaissances théoriques de base en lumière et éclairage** : connaître le matériel dont les différents types de projecteurs
- Connaître l'organisation d'une régie.
- Savoir rendre compte, être réactif : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels,
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin
- Savoir prioriser les interventions et urgences
- Savoir travailler en équipe
- Etre autonome et faire preuve de disponibilité.